

Décision

Générale

colonial

Décision n° 645 du 22 septembre 1941 :

n° 645

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 septembre 1941

Numéro JO
n° 538 du 30/09/1941

Date du numéro
30 septembre 1941

TEXTE INTÉGRAL

L'infirmière auxiliaire Saïda Momine, de l'hôpital colonial de Djibouti, est licenciée sur sa demande pour compter du 1er octobre 1941. La nommée Fatma Ahmed est engagée en qualité d'infirmière auxiliaire au dispensaire Chapon-Baissac, pour compter du 1er octobre 1941. Elle aura droit à un salaire mensuel de deux cent quarante francs (240 francs).